



CONSEIL MARITIME DE FACADE

MANCHE EST – MER DU NORD

Le vice-amiral d'escadre
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Le préfet de la région Haute-Normandie

présidents du conseil maritime de façade Manche Est-mer du Nord

à

*Mesdames et Messieurs les membres
du conseil maritime de façade*

OBJET : Rapport de présentation relatif à la délibération portant création du groupe de travail temporaire « Assises de la mer et du littoral »

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 25 février 2013, le ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche a fait part de sa volonté d'organiser sur chaque façade maritime des « Assises de la mer et du littoral » dans le but de permettre aux territoires maritimes et littoraux de contribuer à l'élaboration de « l'ambition française pour la politique maritime intégrée », contribution fondamentale à la stratégie nationale pour la mer et le littoral qui sera adoptée par le Gouvernement en 2014.

Confiée aux préfets coordonnateurs de chaque façade maritime, l'organisation de ces assises s'appuie sur les travaux des conseils maritimes de façade.

D'après le règlement intérieur du conseil maritime de façade Manche Est – Mer du Nord, le conseil peut créer, à la majorité de ses membres, des groupes de travail temporaires qui sont constitués de membres du conseil, de représentants de l'État ou de ses établissements publics et de personnalités choisies en raison de leur compétence. Ils peuvent entendre toute personne ou recueillir tout avis dans les domaines dont ils sont chargés.

Il est proposé la création d'un groupe de travail temporaire « Assises de la mer et du littoral », lors de la séance du conseil maritime de façade Manche Est – Mer du Nord du 19 mars 2013.

Les membres envisagés pour ce groupe de travail sont : le président de la commission permanente qui assurera les fonctions de président rapporteur, les présidents des commissions spécialisées, et les personnalités qualifiées du conseil maritime de façade qui seront volontaires.

Ce groupe de travail temporaire a pour mission d'organiser les débats des Assises de la mer et du littoral avec l'ensemble des acteurs de la façade sur les dix thématiques suivantes, pour lesquelles des contributions sont attendues par le ministre et qui couvrent l'essentiel des enjeux maritimes et littoraux :

- La compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime
- La protection et valorisation de l'environnement marin
- La promotion de la plaisance et des loisirs nautiques
- Les risques littoraux et la gestion du trait de côte
- La pêche maritime
- L'aquaculture
- L'emploi maritime et les besoins de formation
- La construction et la déconstruction navale
- La recherche maritime et la valorisation de la mer et de ses ressources
- La protection sociale des gens de la mer et la sécurité maritime

Pour ce faire, deux séminaires sont d'ores et déjà prévus le 2 avril à Caen et le 4 avril à Boulogne-sur-Mer.

Chaque séminaire traitera cinq thématiques et devra aboutir à des contributions écrites. La répartition des thèmes par séminaire est la suivante :

Pour Caen le 2 avril 2013 :

- Aquaculture
- Emploi maritime et besoin de formation
- Construction et déconstruction navale
- Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources
- Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime

Pour Boulogne-sur-Mer le 4 avril 2013 :

- Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime
- Protection et valorisation de l'environnement marin
- Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques
- Risques littoraux et gestion du trait de côte
- Pêche maritime

Le groupe de travail sera chargé de l'élaboration des rapports de synthèse de l'ensemble des contributions de la façade maritime.

Ces rapports de synthèse devront être transmis au plus tard le 15 mai 2013 à la commission permanente afin qu'ils puissent être examinés et amendés autant que nécessaire par les commissions du conseil avant son adoption lors de la prochaine séance plénière prévue le 14 juin 2013.